

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 9 décembre 2021

Convocation adressée le 3 décembre 2021
Compte rendu affiché le 20 décembre 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt et un, le neuf du mois de décembre, à 14h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 3 décembre 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s : Nathalie PERRIN-GILBERT, Patrick ODIARD, Laurence CROIZIER, Richard MARION

Absent(es) excusé(es) : Nadine GEORGEL, Tristan DEBRAY

Absent(es) : Corinne SUBAI, Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Yves BEN ITAH à Richard MARION
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION
Luc SEGUIN à Laurence CROIZIER
Stéphanie LEGER à Patrick ODIARD

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 24 DEC. 2021
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Secrétaire de séance : Patrick ODIARD

**Orchestre français des jeunes
Exonération totale de redevance d'occupation**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

L'Orchestre Français des Jeunes (OFJ) a été créé en 1982 par le ministère de la Culture afin de répondre au besoin d'une formation de très haut niveau au métier de musicien d'orchestre. L'orchestre offre ainsi chaque année à une centaine d'étudiants issus des conservatoires et écoles de musique de toute la France la possibilité de travailler dans des conditions professionnelles sous la direction d'un chef de renommée internationale et de jouer dans les plus belles salles de France et d'Europe.

Depuis sa création, l'OFJ a élargi sa mission pour s'adapter aux évolutions du métier de musicien d'orchestre, mais aussi au métier de musicien au sens le plus large, afin de donner aux étudiants des compétences qui les aideront à s'insérer dans la profession.

L'OFJ a été invité dans de nombreux festivals et s'est produit dans les lieux les plus prestigieux et les plus divers.

A l'occasion des auditions de l'année 2022, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, partenaire fidèle de l'OFJ, souhaite mettre à disposition la salle Debussy les jeudi 13 et vendredi 14 janvier 2022.

Sont susceptibles de participer à ces auditions des élèves et étudiants du conservatoire, dès lors qu'ils sont titulaires du diplôme d'étude musicale.

Il est proposé d'exonérer totalement l'Orchestre Français des Jeunes de la redevance d'occupation des locaux (le tarif serait de 1.020 €).

Vu le code de la propriété des personnes publiques,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ **décide** d'exonérer intégralement l'Orchestre Français des Jeunes du paiement de la redevance d'occupation des locaux mis à disposition pour ses auditions,
- ✓ **autorise** la présidente à signer la convention de mise à disposition en relevant.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

